

**AMNESTY INTERNATIONAL**

Index AI : ACT 33/09/93

**ÉFAI**

*DOCUMENT EXTERNE*

Londres, septembre 1993

**EMBARGO : 28 octobre 1993**

## **CAMPAGNE**

# **CONTRE LES "DISPARITIONS" ET LES ASSASSINATS POLITIQUES**

*La version originale en langue anglaise de ce document a été éditée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre Political killings and "disappearances" leaflets. Seule la version anglaise fait foi.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - octobre 1993.*

*Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :*

## AMNESTY INTERNATIONAL

### CAMPAGNE CONTRE LES "DISPARITIONS" ET LES ASSASSINATS POLITIQUES

#### **Sous les mensonges, des vies brisées.**

**Esther Kassakpo**

**Togo**

**Justice doit être faite !**

**Togo**

Lors de son accession à la présidence de la République en 1967, le général Eyadéma avait promis d'organiser des élections démocratiques et il avait nommé un comité chargé de rédiger une nouvelle Constitution. Le rapport de ce comité n'a jamais été rendu public. En 1969, le président Eyadéma a instauré un régime à parti unique.

Les violations des droits de l'homme ont été endémiques pendant les vingt-deux années qui ont suivi. Le président Eyadéma et son parti contrôlaient tous les aspects de la vie politique et décidaient du moment où les opposants seraient interpellés et des conditions dans lesquelles ils seraient emprisonnés, le plus souvent en l'absence de toute procédure judiciaire. Bon nombre des victimes ont été prises pour cible en raison de leur origine ethnique ou parce qu'elles étaient considérées comme des opposants au gouvernement.

Les violations des droits fondamentaux ont connu une forte recrudescence depuis 1990. Le gouvernement a accepté d'instaurer le multipartisme au début de 1991, après plusieurs mois d'affrontements violents entre les forces de sécurité et les opposants au régime de parti unique. Une conférence nationale réunie à la mi-91 s'est penchée sur les violations des droits de l'homme perpétrées par le passé et a élu un premier ministre. Ce dernier a formé un gouvernement de transition chargé de diriger le pays jusqu'aux élections.

La violence et l'instabilité politique se sont aggravées après la réunion de la Conférence nationale. En 1992, d'éminents membres de l'opposition ont été les cibles d'une nouvelle série d'assassinats, dans lesquels des membres des forces de sécurité étaient impliqués

sans être jamais poursuivis. Au cours du premier semestre de 1993, les forces de sécurité se sont livrées plus ouvertement à des violations des droits fondamentaux, perpétrant principalement des exécutions extrajudiciaires. En juillet 1993, elles ont été renvoyées dans les casernes dans le cadre d'un accord passé entre le gouvernement et l'opposition pour permettre le déroulement des élections sans intervention des militaires.

Le président Eyadéma a été réélu en août 1993, mais de nombreuses sources ont fait état de fraude électorale. Quelques jours plus tard, des cas de mort en détention ont à nouveau été signalés.

#### **Ils ont ouvert le feu sans sommation**

Esther Kassakpo, vingt-cinq ans, était marchande ambulante à Lomé, la capitale togolaise. Elle appartenait également au Collectif des associations de femmes (CAF), qui est affilié au Collectif de l'opposition démocratique togolaise. Les associations de femmes jouent un rôle de premier plan dans le mouvement en faveur de la démocratie au Togo.

Le 25 janvier 1993, Esther Kassakpo était au nombre des centaines de personnes qui ont participé à une manifestation pacifique organisée par l'opposition à Lomé. Cet événement avait pour but d'exprimer le soutien de la population à l'initiative lancée par les gouvernements français et allemand pour trouver une issue à l'impasse politique existant entre le président, le gouvernement de transition et l'organe législatif provisoire. Les forces de sécurité ont obligé les manifestants à se disperser, puis ont apparemment ouvert le feu sans sommation. Au moins 19 personnes, dont Esther Kassakpo, ont été tuées.

Le ministre togolais de l'Intérieur a déclaré dans un communiqué que 12 personnes avaient trouvé la mort lorsque les forces de sécurité avaient tiré en l'air après que l'un de leurs membres eut été attaqué par des manifestants. Cette version des faits est toutefois contredite par les déclarations de témoins oculaires. Le ministère public a ordonné

l'autopsie des victimes, mais les conclusions n'en ont pas été rendues publiques. Aucune enquête officielle n'a été ouverte sur ce massacre.

Les proches d'Esther Kassakpo semblent avoir quitté le Togo après sa mort, craignant des représailles et la recrudescence des violences politiques. Au moins 250 000 Togolais ont trouvé refuge dans les pays voisins, notamment au Ghana et au Bénin.

De nouveaux assassinats politiques ont été signalés. En mars 1993, au moins 20 personnes ont été sommairement exécutées par l'armée à la suite d'une attaque qui aurait été lancée à Lomé contre la caserne dans laquelle réside le président Eyadéma. La plupart des victimes étaient des militaires.

Le jour de l'élection présidentielle, des partisans de l'opposition, furieux de constater que des urnes avaient apparemment été remplies avant l'ouverture du scrutin de faux bulletins en faveur du président Eyadéma, ont saccagé des bureaux de vote dans le centre du pays, à Agbandi et aux alentours. Une quarantaine de personnes ont été arrêtées et entassées dans une cellule minuscule à Blitta. Vingt et un de ces prisonniers sont morts par empoisonnement ou asphyxie ou des suites des blessures qui leur avaient été infligées au moment de leur interpellation.

#### **légende photo**

Quelques-unes des victimes du massacre de janvier 1993.

#### **Faites campagne avec nous !**

Esther Kassakpo est l'une des personnes dont le cas est exposé dans la Campagne d'Amnesty International contre les "disparitions" et les assassinats politiques.

On nous présente souvent les victimes des droits de l'homme comme des milliers de gens sans visage. Les massacres les plus meurtriers entrent dans l'histoire, le nombre de morts étant arrondi à une dizaine de milliers près. Chaque victime était pourtant un être humain,

une personne semblable à celles que nous avons choisi de sortir de l'ombre. Sous les mensonges, leurs vies ont été brisées.

Il s'agit de notre principale campagne pour 1993. Nous espérons qu'elle obligera les gouvernements à mettre un terme aux "disparitions" et aux assassinats politiques, et à prendre des mesures qui empêcheront que de telles atrocités ne se reproduisent.

L'un des moyens d'y parvenir est de traduire en justice les responsables des violations des droits de l'homme. Les pays sur lesquels nous axons notre campagne le font rarement. La plupart, en effet, ne franchissent même pas l'étape élémentaire de l'enquête judiciaire. Les agents des gouvernements commettent ainsi d'effroyables violations des droits de l'homme en toute impunité.

La vérité ne peut se faire jour que si ces actes font l'objet d'enquêtes appropriées. Il est dans l'intérêt de tous – des victimes, de leurs proches, ainsi que de la société dans son ensemble – de connaître la vérité sur les atteintes aux droits de l'homme. Poursuivre les responsables en justice montre aussi clairement la ferme volonté des autorités de ne pas tolérer de telles violations.

Nous voulons que les gouvernements établissent le sort des "disparus" et qu'ils fassent mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les assassinats politiques et les "disparitions", afin de déférer les responsables à la justice.

Nous souhaitons aussi que les familles des victimes soient indemnisées. Des millions de gens deviennent orphelins, veufs ou sont réduits à la misère en raison de la "disparition" ou de l'assassinat politique de leurs proches.

Notre campagne engagera la communauté internationale à prendre sérieusement ses responsabilités – par l'intermédiaire des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales – en vue d'empêcher les "disparitions" et les assassinats politiques.

Elle militera en faveur de la création de mécanismes internationaux capables de pallier les insuffisances des systèmes nationaux, en obtenant la comparution en justice des auteurs de ces violations.

Protestez avec nous. Agissez sans attendre en écrivant des lettres au président du Togo. Informez-le que vous avez appris l'assassinat politique d'Esther Kassakpo. Invitez-le à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale afin de traduire les responsables en justice.

À qui adresser vos appels :

Général Gnassingbé Eyadéma

Président de la République

Palais présidentiel

Avenue de la Marina

Lomé

Togo

Pour obtenir de plus amples informations, contactez soit le groupe ou la section d'Amnesty International de votre pays, soit le Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni.

## AMNESTY INTERNATIONAL

### CAMPAGNE CONTRE LES "DISPARITIONS" ET LES ASSASSINATS POLITIQUES

#### **Sous les mensonges, des vies brisées.**

**Najah Abu Dalal**

**Israël et Territoires occupés**

**Justice doit être faite !**

**Israël et Territoires occupés**

Depuis le déclenchement de l'Intifada en décembre 1987, plus de 1 000 Palestiniens ont été tués par les forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, occupées par Israël depuis 1967.

Beaucoup de victimes ont trouvé la mort au cours d'affrontements avec l'armée et la police des frontières. D'autres sont mortes des suites de torture ou de passages à tabac ou encore de l'utilisation abusive et, semble-t-il, délibérée de gaz lacrymogènes. Un nombre inquiétant de victimes, notamment des femmes et des enfants, ne se livraient apparemment à aucune activité violente. Beaucoup d'homicides étaient totalement injustifiés et s'apparentent dans certains cas à des exécutions extrajudiciaires.

Citons parmi les méthodes de protestation utilisées pendant l'Intifada les grèves, le boycottage des impôts et les manifestations ; ces mouvements ont parfois été menés sur une grande échelle. Des membres des forces israéliennes et des civils ont été attaqués au moyen de pierres et d'autres projectiles ainsi que de cocktails Molotov et, de plus en plus souvent, d'armes à feu et de couteaux. Plus de 90 civils israéliens et au moins 700 Palestiniens, soupçonnés pour beaucoup de « collaborer » avec les autorités israéliennes, ont été tués par des Palestiniens depuis le début de l'Intifada.

Les forces de sécurité israéliennes ont réagi aux mouvements de protestation par des arrestations massives, par l'incarcération de milliers de personnes en vertu d'ordres de détention administrative et par un recours souvent excessif et arbitraire à la force, en faisant

notamment usage de balles réelles. Plus de 120 Palestiniens ont été abattus par les forces israéliennes entre la mi-décembre 1992 et la fin de juillet 1993.

**Tuée alors qu'elle parlait avec une parente**

Najah Abu Dalal a été atteinte le 21 avril 1993 d'une balle dans la tête tirée par un soldat israélien. Elle est morte cinq jours plus tard.

La journée avait débuté comme beaucoup d'autres dans le camp de réfugiés de Nusayrat, où cette femme de trente-quatre ans vivait avec sa famille. Vers 6 h 30, elle avait quitté son domicile pour accompagner ses enfants à l'école. On entendait des coups de feu et des tirs de grenades dans une autre partie du camp. Najah Abu Dalal était ensuite rentrée dans la cour de sa maison pour parler avec une parente.

Quelques minutes plus tard, elle s'est effondrée après avoir reçu une balle dans l'œil gauche, tirée apparemment par un soldat posté sur le toit d'une maison à une centaine de mètres de distance.

Le beau-frère de Najah Abu Dalal, qui l'a emmenée à l'hôpital, a déclaré que des soldats avaient retenu l'ambulance pendant un quart d'heure. Transférée à l'hôpital Al Shifa de Gaza, cette femme est morte le 26 avril.

Le mari de Najah Abu Dalal a été invité à rencontrer le gouverneur militaire le 10 mai pour évoquer les circonstances de la mort de son épouse. Il a affirmé avoir attendu de sept heures du matin à cinq heures de l'après-midi. On l'aurait alors renvoyé chez lui en lui disant qu'il serait reconvoqué.

Les autorités israéliennes ont promis de fournir des renseignements sur les investigations menées à propos de cet homicide, mais aucune information n'est parvenue jusqu'à présent.

Plusieurs centaines de civils palestiniens ont été tués par les forces israéliennes depuis le début de l'Intifada en 1987. Les enquêtes sur ces homicides ont été la plupart du temps



insuffisantes et ont rarement entraîné des poursuites judiciaires.

Plus de 40 des victimes recensées depuis la mi-décembre 1992 étaient des enfants de moins de seize ans. Selon des témoins oculaires, Rana Abu Tuyur, onze ans, a été tuée alors qu'elle allait acheter du lait ; Riza Al Fara, dix-neuf ans, qui avait aidé à transporter le corps de l'enfant dans une voiture, a été abattu le jour même, alors qu'il se trouvait sur son balcon. Fares Al Kurdi, dix-huit mois, a été tué d'une balle dans la poitrine, alors qu'il s'était réfugié avec son père dans l'embrasure d'une porte lors d'affrontements dans le camp de réfugiés de Jabalia.

### **légende photo**

Manifestation d'enfants palestiniens au début de l'Intifada

### **Faites campagne avec nous !**

Najah Abu Dalal est l'une des personnes dont le cas est exposé dans la Campagne d'Amnesty International contre les "disparitions" et les assassinats politiques.

On nous présente souvent les victimes des droits de l'homme comme des milliers de gens sans visage. Les massacres les plus meurtriers entrent dans l'histoire, le nombre de morts étant arrondi à une dizaine de milliers près. Chaque victime était pourtant un être humain, une personne semblable à celles que nous avons choisi de sortir de l'ombre. Sous les mensonges, leurs vies ont été brisées.

Il s'agit de notre principale campagne pour 1993. Nous espérons qu'elle obligera les gouvernements à mettre un terme aux "disparitions" et aux assassinats politiques, et à prendre des mesures qui empêcheront que de telles atrocités ne se reproduisent.

L'un des moyens d'y parvenir est de traduire en justice les responsables des violations des droits de l'homme. Les pays sur lesquels nous axons notre campagne le font rarement. La plupart, en effet, ne franchissent même pas l'étape élémentaire de l'enquête

judiciaire. Les agents des gouvernements commettent ainsi d'effroyables violations des droits de l'homme en toute impunité.

La vérité ne peut se faire jour que si ces actes font l'objet d'enquêtes appropriées. Il est dans l'intérêt de tous – des victimes, de leurs proches, ainsi que de la société dans son ensemble – de connaître la vérité sur les atteintes aux droits de l'homme. Poursuivre les responsables en justice montre aussi clairement la ferme volonté des autorités de ne pas tolérer de telles violations.

Nous voulons que les gouvernements établissent le sort des "disparus" et qu'ils fassent mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les assassinats politiques et les "disparitions", afin de déférer les responsables à la justice.

Nous souhaitons aussi que les familles des victimes soient indemnisées. Des millions de gens deviennent orphelins, veufs ou sont réduits à la misère en raison de la "disparition" ou de l'assassinat politique de leurs proches.

Notre campagne engagera la communauté internationale à prendre sérieusement ses responsabilités – par l'intermédiaire des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales – en vue d'empêcher les "disparitions" et les assassinats politiques. Elle militera en faveur de la création de mécanismes internationaux capables de pallier les insuffisances des systèmes nationaux, en obtenant la comparution en justice des auteurs de ces violations.

Protestez avec nous. Agissez sans attendre en écrivant des lettres au premier ministre israélien. Informez-le que vous avez appris l'homicide de Najah Abu Dalal. Invitez-le à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale afin de traduire les responsables en justice.

À qui adresser vos appels :

Yitzhak Rabin

Prime Minister and Minister of Defence

Office of the Prime Minister

3 Kaplan Street

Hakiryá

Jérusalem 91919

Israël

Pour obtenir de plus amples informations, contactez soit le groupe ou la section d'Amnesty International de votre pays, soit le Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni.

## AMNESTY INTERNATIONAL

### CAMPAGNE CONTRE LES "DISPARITIONS" ET LES ASSASSINATS POLITIQUES

#### **Sous les mensonges, des vies brisées.**

**Rahila**

**Myanmar**

**Justice doit être faite !**

**Myanmar**

Des violations flagrantes des droits de l'homme sont régulièrement perpétrées au Myanmar. Le pays est soumis à la loi martiale depuis la prise du pouvoir par le *State Law and Order Restoration Council* (SLORC, Conseil national pour le rétablissement de l'ordre public) en septembre 1988 et toute forme d'opposition est systématiquement réprimée. Lorsqu'elles sont critiquées à ce propos, les autorités déclarent simplement que la loi martiale leur donne le droit d'agir à leur guise.

Des centaines de militants politiques, parmi lesquels de nombreux prisonniers d'opinion, sont incarcérés. Certains sont détenus sans avoir été jugés, d'autres ont été condamnés à l'issue de procès inéquitables. Bon nombre d'entre eux sont torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. L'une des prisonnières d'opinion les plus connues du Myanmar est Aung San Suu Kyi, lauréate du Prix Nobel de la Paix en 1991, qui est en résidence surveillée depuis 1989.

Des violations des droits fondamentaux sont signalées dans tout le pays. Tant dans les villes que dans les régions rurales, les militaires réquisitionnent des civils comme porteurs ou comme ouvriers. Ceux-ci sont régulièrement maltraités et parfois sommairement exécutés quand ils sont à bout de force et ne peuvent plus travailler. Les minorités ethniques constituent un tiers des quelque 42 millions d'habitants du Myanmar. Dans les régions où les militaires sont confrontés à des groupes armés d'opposition, des civils sans défense sont arbitrairement arrêtés, torturés et tués. Les minorités vivant dans des régions

où l'opposition armée est faible, voire inexistante, comme la minorité musulmane dans l'État d'Arakan, sont également victimes de violations flagrantes de leurs droits fondamentaux et notamment d'arrestations arbitraires, de torture et d'exécutions extrajudiciaires.

Les groupes armés d'opposition se sont eux aussi rendus coupables de graves atteintes aux droits de l'homme, allant jusqu'à torturer et exécuter sommairement leurs prisonniers.

**« Dix jours plus tard, nous avons appris qu'elle était morte »**

Rahila, musulmane âgée de trente ans, travaillait comme journalière dans les rizières qui entourent le district de Hlaingbwe, dans l'État kayin. Elle était célibataire et souffrait d'épilepsie depuis l'enfance.

Rahila est un pseudonyme. Sa véritable identité a été tenue secrète pour protéger sa famille d'éventuelles représailles de la part de l'armée du Myanmar, connue sous le nom de *tatmadaw*. Son cas illustre celui de centaines d'autres personnes qui ont connu le même sort.

Depuis des années, les membres des minorités ethniques qui vivent dans les zones rurales reculées des montagnes du Myanmar sont à la merci de l'armée. Ils sont des milliers à avoir été délibérément tués parce qu'ils étaient soupçonnés de soutenir l'insurrection armée. Des centaines de milliers d'autres ont été contraints de travailler comme porteurs ou comme détecteurs de mines humains pour les patrouilles anti-insurrectionnelles de l'armée.

Beaucoup, notamment des femmes enceintes et des enfants, sont morts d'épuisement ou à la suite de graves sévices. D'autres ont été tués pour avoir désobéi aux ordres ou parce qu'ils étaient à bout de force et ne pouvaient plus travailler. D'autres encore sont morts lorsqu'on les a contraints, sous la menace d'une arme, à traverser des champs de mines.

Un matin d'avril 1991, un détachement militaire s'est rendu au village où habitait Rahila pour y chercher des personnes susceptibles de servir de porteurs. Rahila a été emmenée. Son

neveu a décrit en ces termes ce qui s'était passé :

« Le chef du village leur a dit : « Ne la prenez pas, elle est malade. » Ils l'ont tout de même emmenée, en disant : « Nous ne la garderons pas longtemps. » Dix jours plus tard, nous avons appris qu'elle était morte [...] L'un des porteurs qui étaient avec elle est revenu et me l'a dit [...] Elle portait du riz sur son dos et c'était tellement au-dessus de ses forces qu'elle a eu une crise. Ils l'ont frappée à coups de pied et de poing pour l'obliger à se relever, mais elle ne pouvait pas. Ils lui ont alors donné tellement de coups de pied et de poing qu'elle est morte [...] Elle est morte sous les coups. »

Quiconque refuse de suivre les soldats risque la mort. Amnesty International a rencontré une femme dont le cousin a été abattu en même temps que son enfant de deux ans parce qu'il n'avait pas accepté de servir comme porteur. Elle a déclaré que la famille n'avait rien osé faire, car, a-t-elle ajouté, « il n'y a aucun moyen de se plaindre de ce que fait le gouvernement ».

#### **légende photo**

Une femme victime d'un viol commis par des soldats

#### **Faites campagne avec nous !**

Rahila est l'une des personnes dont le cas est exposé dans la Campagne d'Amnesty International contre les "disparitions" et les assassinats politiques.

On nous présente souvent les victimes des droits de l'homme comme des milliers de gens sans visage. Les massacres les plus meurtriers entrent dans l'histoire, le nombre de morts étant arrondi à une dizaine de milliers près. Chaque victime était pourtant un être humain, une personne semblable à celles que nous avons choisi de sortir de l'ombre. Sous les mensonges, leurs vies ont été brisées.

Il s'agit de notre principale campagne pour 1993. Nous espérons qu'elle obligera les

gouvernements à mettre un terme aux "disparitions" et aux assassinats politiques, et à prendre des mesures qui empêcheront que de telles atrocités ne se reproduisent.

L'un des moyens d'y parvenir est de traduire en justice les responsables des violations des droits de l'homme. Les pays sur lesquels nous axons notre campagne le font rarement. La plupart, en effet, ne franchissent même pas l'étape élémentaire de l'enquête judiciaire. Les agents des gouvernements commettent ainsi d'effroyables violations des droits de l'homme en toute impunité.

La vérité ne peut se faire jour que si ces actes font l'objet d'enquêtes appropriées. Il est dans l'intérêt de tous – des victimes, de leurs proches, ainsi que de la société dans son ensemble – de connaître la vérité sur les atteintes aux droits de l'homme. Poursuivre les responsables en justice montre aussi clairement la ferme volonté des autorités de ne pas tolérer de telles violations.

Nous voulons que les gouvernements établissent le sort des "disparus" et qu'ils fassent mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les assassinats politiques et les "disparitions", afin de déférer les responsables à la justice.

Nous souhaitons aussi que les familles des victimes soient indemnisées. Des millions de gens deviennent orphelins, veufs ou sont réduits à la misère en raison de la "disparition" ou de l'assassinat politique de leurs proches.

Notre campagne engagera la communauté internationale à prendre sérieusement ses responsabilités – par l'intermédiaire des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales – en vue d'empêcher les "disparitions" et les assassinats politiques. Elle militera en faveur de la création de mécanismes internationaux capables de pallier les insuffisances des systèmes nationaux, en obtenant la comparution en justice des auteurs de ces violations.

Protestez avec nous. Agissez sans attendre en écrivant des lettres au président du SLORC au Myanmar. Informez-le que vous avez appris l'assassinat politique de Rahila. Invitez-le à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale afin de traduire les responsables en justice.

À qui adresser vos appels :

General Than Shwe

Chairman

State Law and Order Restoration Council (SLORC)

Ministry of Defence

Signal Pagoda Road

Yangon

Union du Myanmar

Pour obtenir de plus amples informations, contactez soit le groupe ou la section d'Amnesty International de votre pays, soit le Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni.



## AMNESTY INTERNATIONAL

### CAMPAGNE CONTRE LES "DISPARITIONS" ET LES ASSASSINATS POLITIQUES

#### **Sous les mensonges, des vies brisées.**

**Bheki Mlangeni**

**Afrique du Sud**

**Justice doit être faite !**

**Afrique du Sud**

Des changements considérables se sont produits en Afrique du Sud au début des années 90. Les lois inhumaines sur l'apartheid ont commencé à être abrogées. Nelson Mandela, dirigeant de l'*African National Congress* (ANC, Congrès national africain) qui avait été condamné à la détention à perpétuité, a été libéré après avoir passé vingt-six ans en prison. Des négociations se sont engagées entre le gouvernement, l'ANC et les autres partis politiques en vue de mettre un terme à la domination de la minorité blanche. Pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, le respect des droits de l'homme semblait à l'ordre du jour.

Le processus de réforme politique s'est toutefois accompagné de massacres horribles. Plus de 10 000 Sud-Africains ont été tués depuis 1990 ; ces homicides ont, dans la plupart des cas, été perpétrés par les forces de sécurité ou par des groupes armés agissant avec l'assentiment des autorités. De très nombreux opposants éminents à l'apartheid ont été abattus par des "escadrons de la mort" liés aux forces de sécurité. La torture reste une pratique courante et on signale régulièrement des cas de mort en garde à vue.

Les auteurs de ces violations des droits fondamentaux, et notamment les membres des forces de sécurité, n'ont que rarement à répondre de leurs actes. L'impunité dont ils jouissent a largement contribué à l'escalade de la violence depuis 1990. Le gouvernement a promulgué en novembre 1992 une loi complémentaire d'amnistie, exemptant de fait des poursuites les auteurs de violations des droits de l'homme.

Des atteintes aux droits de l'homme sont également imputables à l'ANC. Ce mouvement a reconnu que, dans les années 70 et 80, des tortures et des mauvais traitements avaient été infligés et des exécutions perpétrées dans ses camps de détention situés hors d'Afrique du Sud.

### **Les explosions l'ont tué sur le coup**

Bheki Mlangeni, trente-deux ans, qui travaillait pour un cabinet d'avocats de Johannesburg, était président de la section locale de l'ANC à Jabulani (Soweto). Membre actif du Conseil indépendant d'enquête sur la répression informelle (IBIIR), il avait fourni à une commission d'enquête officielle des preuves de l'implication de la police dans les assassinats.

Le 16 février 1991, un paquet adressé à Dirk Coetzee, dont l'expéditeur apparent était « Bheki » et l'adresse celle du cabinet d'avocats, est arrivé à Johannesburg. Bheki Mlangeni l'a ouvert ; peut-être pensait-il que le colis lui était destiné car l'adresse de l'expéditeur figurait clairement sur le devant du paquet. Le nom de Dirk Coetzee lui était par ailleurs familier.

L'ancien capitaine de police Dirk Coetzee est un témoin capital qui confirme les accusations selon lesquelles le gouvernement minoritaire blanc cautionnait l'assassinat de ses opposants par des "escadrons de la mort". Cet homme a révélé devant une commission officielle d'enquête avoir participé à de tels homicides alors qu'il servait dans une unité spéciale de la police basée à Vlakplaas, non loin de Pretoria. Bheki Mlangeni, qui enquêtait sur les activités de cette unité spéciale, était en contact régulier avec Dirk Coetzee.

Le colis contenait un magnétophone, des écouteurs et une cassette portant la mention "Éléments relatifs aux commandos de tueurs". Bheki Mlangeni a voulu l'écouter le soir même ; il a mis les écouteurs et a appuyé sur le bouton de lecture. Il est mort sur le coup, victime d'explosions simultanées dans les écouteurs.

Le procureur général a annoncé en décembre 1991, à la suite de l'enquête menée par la police sur la mort de cet homme, qu'aucune poursuite ne serait engagée faute de preuves suffisantes ; il a toutefois requis l'ouverture d'une information judiciaire.

En décembre 1992, le magistrat chargé de l'enquête a conclu que la mort de Bheki Mlangeni r

ésultait d'un « acte illégal commis par un ou plusieurs individus non identifiés ». Il a ajouté que ses investigations avaient été entravées par l'enquête initiale de police qu'il a décrite comme « léthargique ».

Lors d'un contre-interrogatoire, le responsable de l'enquête de police a reconnu qu'il ne s'était rendu à Vlakplaas que trois mois après la mort de Bheki Mlangeni. Il a en outre déclaré avoir délibérément induit en erreur l'expert en médecine légale qui représentait les proches de la victime et qui accusait la police d'avoir tenté d'étouffer l'affaire.

Bien qu'une information judiciaire ait eu lieu, Amnesty International est préoccupée par le fait que les circonstances de la mort de Bheki Mlangeni n'ont pas fait l'objet d'une enquête exhaustive et indépendante. Elle demande que les assassins soient traduits en justice.

### **Légende photo**

Des manifestants fuient pour échapper aux tirs des forces de sécurité au Ciskei, en septembre 1992. Au moins 29 personnes ont trouvé la mort.

### **Faites campagne avec nous !**

Bheki Mlangeni est l'une des personnes dont le cas est exposé dans la Campagne d'Amnesty International contre les "disparitions" et les assassinats politiques.

On nous présente souvent les victimes des droits de l'homme comme des milliers de gens sans visage. Les massacres les plus meurtriers entrent dans l'histoire, le nombre de morts étant arrondi à une dizaine de milliers près. Chaque victime était pourtant un être humain,

une personne semblable à celles que nous avons choisi de sortir de l'ombre. Sous les mensonges, leurs vies ont été brisées.

Il s'agit de notre principale campagne pour 1993. Nous espérons qu'elle obligera les gouvernements à mettre un terme aux "disparitions" et aux assassinats politiques, et à prendre des mesures qui empêcheront que de telles atrocités ne se reproduisent.

L'un des moyens d'y parvenir est de traduire en justice les responsables des violations des droits de l'homme. Les pays sur lesquels nous axons notre campagne le font rarement. La plupart, en effet, ne franchissent même pas l'étape élémentaire de l'enquête judiciaire. Les agents des gouvernements commettent ainsi d'effroyables violations des droits de l'homme en toute impunité.

La vérité ne peut se faire jour que si ces actes font l'objet d'enquêtes appropriées. Il est dans l'intérêt de tous – des victimes, de leurs proches, ainsi que de la société dans son ensemble – de connaître la vérité sur les atteintes aux droits de l'homme. Poursuivre les responsables en justice montre aussi clairement la ferme volonté des autorités de ne pas tolérer de telles violations.

Nous voulons que les gouvernements établissent le sort des "disparus" et qu'ils fassent mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les assassinats politiques et les "disparitions", afin de déférer les responsables à la justice.

Nous souhaitons aussi que les familles des victimes soient indemnisées. Des millions de gens deviennent orphelins, veufs ou sont réduits à la misère en raison de la "disparition" ou de l'assassinat politique de leurs proches.

Notre campagne engagera la communauté internationale à prendre sérieusement ses responsabilités – par l'intermédiaire des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales – en vue d'empêcher les "disparitions" et les assassinats politiques.

Elle militera en faveur de la création de mécanismes internationaux capables de pallier les insuffisances des systèmes nationaux, en obtenant la comparution en justice des auteurs de ces violations.

Protestez avec nous. Agissez sans attendre en écrivant des lettres au président de l'Afrique du Sud. Informez-le que vous avez appris l'assassinat politique de Bheki Mlangeni et le fait que l'information judiciaire a été entravée par les tentatives de la police pour dissimuler l'affaire. Invitez-le à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale afin de traduire les responsables en justice.

À qui adresser vos appels :

F. W. de Klerk

State President's Office

Private Bag X83

Pretoria 0001

Afrique du Sud

Pour obtenir de plus amples informations, contactez soit le groupe ou la section d'Amnesty International de votre pays, soit le Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni.

## AMNESTY INTERNATIONAL

### CAMPAGNE CONTRE LES "DISPARITIONS" ET LES ASSASSINATS POLITIQUES

#### **Sous les mensonges, des vies brisées.**

**Roberto Carlos da Costa**

**Brésil**

**Justice doit être faite !**

**Brésil**

Le Brésil, pays le plus vaste et le plus peuplé d'Amérique latine, est une république fédérale composée de 26 États et du district fédéral de Brasilia. Un gouvernement civil a accédé au pouvoir en 1985 après vingt et un ans de dictature militaire. Les garanties constitutionnelles en faveur des droits fondamentaux ont été réaffirmées et les normes internationales relatives aux droits de l'homme ont été ratifiées. Malgré ces initiatives positives, des violations des droits fondamentaux continuent à être commises quotidiennement.

Des centaines d'enfants des rues sont tués chaque année au Brésil. On dénombre environ 60 millions d'enfants et d'adolescents de moins de dix-huit ans au Brésil, soit 41 p. 100 de la population du pays. En 1987, l'homicide et le suicide étaient les principales causes de mortalité dans la tranche d'âge des quinze à dix-sept ans dans plusieurs grandes villes. Des enfants et des adultes sont tués dans la rue par des membres de la police militaire en uniforme. Un rapport d'une commission parlementaire d'enquête rendu public en 1992 a indiqué que la participation de membres de la police civile et militaire à des homicides d'enfants et d'adolescents était « loin d'être exceptionnelle » et que les homicides imputables à la police étaient la troisième cause de mort violente dans cette tranche d'âge. D'autres homicides sont perpétrés par des escadrons de la mort constitués de miliciens et de policiers payés par des hommes d'affaires souhaitant nettoyer leurs quartiers des « éléments indésirables ». Quels qu'en soient les auteurs, ces homicides ne font que rarement l'objet d'une enquête.

L'impunité dont jouissent les coupables de violations des droits de l'homme est une pratique bien établie au Brésil. Les responsables d'assassinats politiques, d'actes de torture et de "disparition" ne sont jamais poursuivis, que les victimes soient des enfants des rues, des membres des communautés indigènes ou des paysans.

**On ne l'a jamais revu**

Roberto Carlos da Costa, dix-huit ans, et son ami Natalino José Batista, seize ans, ont "disparu" en septembre 1992. Ils ont été vus pour la dernière fois à Vila Nova York, dans la banlieue de São Paulo.

Ce jeune homme était en liberté surveillée au moment de sa "disparition". Condamné pour vol simple par un tribunal pour enfants, il avait été confié à des travailleurs sociaux du centre Monica Paião Trevisan pour la défense des enfants et adolescents, une organisation locale de défense des droits de l'homme. Selon des employés de ce centre, Roberto Carlos da Costa progressait de manière satisfaisante.

Six mois avant sa "disparition", cet adolescent avait été appréhendé par une patrouille de la police militaire qui le soupçonnait de vol simple. Les membres de cette patrouille et des policiers civils du poste de police 70 où il avait été emmené l'avaient torturé pendant plusieurs heures dans le but de lui faire avouer où se trouvait la marchandise qu'il était soupçonné d'avoir dérobée. Le lendemain de la libération de Roberto Carlos da Costa, des plaintes pour mauvais traitements avaient été déposées en son nom auprès du procureur de São Paulo chargé des enfants et des adolescents et auprès d'une commission municipale d'enquête sur la violence envers les enfants. Roberto Carlos da Costa avait été soumis à un examen médical et une enquête interne avait été ouverte par la police.

À la fin du mois d'août, l'adolescent a déclaré à un défenseur des droits de l'homme avoir été la cible de coups de feu tirés à partir d'une voiture non identifiée. Le 10 septembre, il a

"disparu" en compagnie de son ami. Leurs proches et des militants des droits de l'homme rattachés au centre Monica Paião Trevisan ont fait des recherches dans les hôpitaux, les morgues et les postes de police. La "disparition" des deux adolescents a été signalée à la police, mais on ne les a pas revus.

Bien qu'aucun élément concret ne permette d'identifier les responsables de la "disparition" de Roberto Carlos da Costa et de son ami, la pratique courante des assassinats politiques et des "disparitions" d'enfants des rues laisse à penser que la police a pu être impliquée dans cette affaire comme elle l'a été dans bien d'autres cas.

En 1992, la commission municipale d'enquête de São Paulo sur la violence envers les enfants a désigné la police comme responsable de bon nombre des homicides qu'elle avait recensés. Le rapport précisait que les membres de la police militaire de São Paulo torturaient fréquemment les enfants placés en garde à vue.

#### **légende photo**

Marcos Antonio Alves da Silva (en haut) a été tué en juillet 1993 avec sept enfants des rues devant l'église de Candelária, à Rio de Janeiro, lors d'une attaque évoquant la manière d'opérer des escadrons de la mort. Des éléments prouvant la présence d'un grand nombre de policiers dans un réseau de tueurs à gages de Rio de Janeiro ont récemment été divulgués. Ce réseau est responsable, entre autres, de ces homicides, ainsi que du massacre de 21 habitants dans le bidonville de Vigário Geral et de la "disparition" de 11 personnes dans celui d'Acarí, en août 1993.

#### **Faites campagne avec nous !**

Roberto Carlos da Costa est l'une des personnes dont le cas est exposé dans la Campagne d'Amnesty International contre les "disparitions" et les assassinats politiques.

On nous présente souvent les victimes des droits de l'homme comme des milliers de gens



sans visage. Les massacres les plus meurtriers entrent dans l'histoire, le nombre de morts étant arrondi à une dizaine de milliers près. Chaque victime était pourtant un être humain, une personne semblable à celles que nous avons choisi de sortir de l'ombre. Sous les mensonges, leurs vies ont été brisées.

Il s'agit de notre principale campagne pour 1993. Nous espérons qu'elle obligera les gouvernements à mettre un terme aux "disparitions" et aux assassinats politiques, et à prendre des mesures qui empêcheront que de telles atrocités ne se reproduisent.

L'un des moyens d'y parvenir est de traduire en justice les responsables des violations des droits de l'homme. Les pays sur lesquels nous axons notre campagne le font rarement. La plupart, en effet, ne franchissent même pas l'étape élémentaire de l'enquête judiciaire. Les agents des gouvernements commettent ainsi d'effroyables violations des droits de l'homme en toute impunité.

La vérité ne peut se faire jour que si ces actes font l'objet d'enquêtes appropriées. Il est dans l'intérêt de tous – des victimes, de leurs proches, ainsi que de la société dans son ensemble – de connaître la vérité sur les atteintes aux droits de l'homme. Poursuivre les responsables en justice montre aussi clairement la ferme volonté des autorités de ne pas tolérer de telles violations.

Nous voulons que les gouvernements établissent le sort des "disparus" et qu'ils fassent mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les assassinats politiques et les "disparitions", afin de déférer les responsables à la justice.

Nous souhaitons aussi que les familles des victimes soient indemnisées. Des millions de gens deviennent orphelins, veufs ou sont réduits à la misère en raison de la "disparition" ou de l'assassinat politique de leurs proches.

Notre campagne engagera la communauté internationale à prendre sérieusement ses

responsabilités – par l'intermédiaire des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales – en vue d'empêcher les "disparitions" et les assassinats politiques. Elle militera en faveur de la création de mécanismes internationaux capables de pallier les insuffisances des systèmes nationaux, en obtenant la comparution en justice des auteurs de ces violations.

Protestez avec nous. Agissez sans attendre en écrivant des lettres au gouverneur de l'État de São Paulo, Brésil. Informez-le que vous avez appris la "disparition" de Roberto Carlos da Costa. Invitez-le à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale afin de traduire les responsables en justice.

À qui adresser vos appels :

Exmo Sr. Governador de Estado de São Paulo

Sr. Luis António Fleury

Palácio do Bandeirantes

Av Morumbi

05.598 São Paulo, SP

Brésil

Pour obtenir de plus amples informations, contactez soit le groupe ou la section d'Amnesty International de votre pays, soit le Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni.

## AMNESTY INTERNATIONAL

### CAMPAGNE CONTRE LES "DISPARITIONS" ET LES ASSASSINATS POLITIQUES

#### **Sous les mensonges, des vies brisées.**

**Luis Enrique Landa Díaz**

**Vénézuéla**

**Justice doit être faite !**

**Vénézuéla**

Le Vénézuéla est dirigé depuis 1958 par des gouvernements civils élus démocratiquement et qui n'ont cessé de réaffirmer leur engagement en faveur des droits de l'homme. Toutefois, ces dernières années, dans un contexte de tensions politiques exacerbées, les agents de l'État ont pu commettre des atteintes flagrantes aux droits fondamentaux en bénéficiant d'une quasi-impunité.

En février et en mars 1989, plusieurs centaines de personnes ont trouvé la mort à la suite de manifestations de grande ampleur, et parfois violentes, contre les mesures d'austérité prises par le nouveau gouvernement du président Carlos Andrés Pérez. Bon nombre des victimes ont été délibérément ou arbitrairement abattues par des policiers et des militaires. D'autres exécutions extrajudiciaires ont été perpétrées en 1992, notamment à la suite de deux tentatives de coup d'État militaire en février et en novembre. Soixante-trois prisonniers ont été massacrés au mois de novembre.

Les autorités ont réagi à chaque crise politique en suspendant un grand nombre de garanties constitutionnelles relatives aux droits individuels. Dans presque tous les cas d'exécution extrajudiciaire présumée et d'autres violations graves des droits fondamentaux, le système judiciaire n'a pas mené de véritables enquêtes ou traduit les responsables en jus

tice.

En mai 1993, le Sénat a suspendu le président Carlos Andrés Pérez de ses fonctions après

un arrêt de la Cour suprême ordonnant sa comparution en justice pour y répondre d'accusations de corruption. Au mois de juin, le Congrès a élu Ramón José Velásquez comme président par intérim. Il restera en fonction jusqu'en février 1994, date à laquelle un nouveau gouvernement sera nommé à la suite des élections générales qui doivent se dérouler en décembre 1993.

**« J'ai enterré la moitié de ma vie en enterrant mon fils »**

« J'ai enterré la moitié de ma vie en enterrant mon fils. Je ne me suis pas remis de la mort de mon fils, ce cauchemar n'est pas terminé. Je pense qu'aucun père ne peut se remettre de la disparition d'un fils tué d'une manière aussi terrible et avec autant de violence. Je voudrais que de pareilles choses ne se reproduisent plus dans ce pays. »

C'est en ces termes que Hipólito Landa Torres a décrit la souffrance causée par la mort de son fils.

Le 17 septembre 1992, Luis Enrique Landa Díaz, âgé de vingt et un ans, étudiant en médecine à l'université de l'État de Carabobo à Aragua, célébrait avec des camarades et le personnel de l'université le 17<sup>e</sup> anniversaire de la faculté de médecine. Selon des témoins, 20 membres de la Garde nationale ont commencé à patrouiller dans le quartier vers 11 heures du matin. À la suite d'une altercation entre des étudiants et des membres de la Garde nationale, ces derniers ont fait usage de gaz lacrymogènes. Vers 14 h 30, ils se sont mis à tirer arbitrairement à balles réelles sur les étudiants sans défense. Luis Landa a été abattu.

Une enquête officielle a été ouverte et, le 20 septembre, un membre de la Garde nationale a été désigné comme responsable présumé de la mort de Luis Landa. Des procédures ont été engagées devant des juridictions civiles et militaires.

Toutefois, en mars 1993, les tribunaux militaires ont revendiqué leur compétence exclusive

dans cette affaire. Ces juridictions prennent généralement des décisions d'acquittement en faveur des membres des forces de sécurité accusés de violations des droits de l'homme. La Cour suprême doit se prononcer sur la question de la compétence.

Les proches de Luis Landa, qui ont rendu publiques les circonstances de la mort de ce jeune homme, font l'objet d'un harcèlement systématique. Ils reçoivent des appels téléphoniques menaçants et leur maison a été la cible de tirs. En décembre 1992, le père de Luis Landa a été atteint d'une balle dans le genou tirée depuis une voiture dans laquelle avaient pris place des hommes armés.

Les membres des forces de sécurité vénézuéliennes, faisant un usage abusif d'armes à feu, ont tué ou grièvement blessé des manifestants, parmi lesquels figuraient de nombreux étudiants. On signale également de nombreux cas d'homicides dont les victimes sont le plus souvent des pauvres vivant dans les villes et qui sont présentés par la police comme des suspects de droit commun. Il semblerait que, dans bien des cas, l'usage d'armes à feu était injustifié ou qu'il visait à tuer ou à occasionner des blessures graves. Les auteurs de tels actes ne sont la plupart du temps pas déférés à la justice.

#### **légende photo**

Un membre des forces de sécurité frappe un étudiant lors d'une manifestation à Caracas, en avril 1992.

#### **Faites campagne avec nous !**

Luis Enrique Landa Díaz est l'une des personnes dont le cas est exposé dans la Campagne d'Amnesty International contre les "disparitions" et les assassinats politiques.

On nous présente souvent les victimes des droits de l'homme comme des milliers de gens sans visage. Les massacres les plus meurtriers entrent dans l'histoire, le nombre de morts étant arrondi à une dizaine de milliers près. Chaque victime était pourtant un être humain,

une personne semblable à celles que nous avons choisi de sortir de l'ombre. Sous les mensonges, leurs vies ont été brisées.

Il s'agit de notre principale campagne pour 1993. Nous espérons qu'elle obligera les gouvernements à mettre un terme aux "disparitions" et aux assassinats politiques, et à prendre des mesures qui empêcheront que de telles atrocités ne se reproduisent.

L'un des moyens d'y parvenir est de traduire en justice les responsables des violations des droits de l'homme. Les pays sur lesquels nous axons notre campagne le font rarement. La plupart, en effet, ne franchissent même pas l'étape élémentaire de l'enquête judiciaire. Les agents des gouvernements commettent ainsi d'effroyables violations des droits de l'homme en toute impunité.

La vérité ne peut se faire jour que si ces actes font l'objet d'enquêtes appropriées. Il est dans l'intérêt de tous – des victimes, de leurs proches, ainsi que de la société dans son ensemble – de connaître la vérité sur les atteintes aux droits de l'homme. Poursuivre les responsables en justice montre aussi clairement la ferme volonté des autorités de ne pas tolérer de telles violations.

Nous voulons que les gouvernements établissent le sort des "disparus" et qu'ils fassent mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les assassinats politiques et les "disparitions", afin de déférer les responsables à la justice.

Nous souhaitons aussi que les familles des victimes soient indemnisées. Des millions de gens deviennent orphelins, veufs ou sont réduits à la misère en raison de la "disparition" ou de l'assassinat politique de leurs proches.

Notre campagne engagera la communauté internationale à prendre sérieusement ses responsabilités – par l'intermédiaire des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales – en vue d'empêcher les "disparitions" et les assassinats politiques.

Elle militera en faveur de la création de mécanismes internationaux capables de pallier les insuffisances des systèmes nationaux, en obtenant la comparution en justice des auteurs de ces violations.

Protestez avec nous. Agissez sans attendre en écrivant des lettres au président du Vénézuéla. Informez-le que vous avez appris l'homicide délibéré et arbitraire de Luis Enrique Landa Díaz. Invitez-le à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale afin de traduire les responsables en justice.

À qui adresser vos appels :

Sr. Ramón José Velásquez

Presidente de la República

Palacio de Miraflores

Caracas

Vénézuéla

Pour obtenir de plus amples informations, contactez soit le groupe ou la section d'Amnesty International de votre pays, soit le Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni.

## AMNESTY INTERNATIONAL

### CAMPAGNE CONTRE LES "DISPARITIONS" ET LES ASSASSINATS POLITIQUES

#### **Sous les mensonges, des vies brisées.**

**Mirsada**

**Bosnie-Herzégovine**

**Justice doit être faite !**

**Bosnie-Herzégovine**

Le démembrement de l'ex-Yougoslavie a commencé en juin 1991 avec la proclamation d'indépendance des républiques de Croatie et de Slovénie, puis le recours à la force du gouvernement fédéral yougoslave et du gouvernement de la Serbie en vue d'empêcher la sécession. La Bosnie-Herzégovine a rapidement connu l'instabilité, le principal parti serbe de Bosnie mettant en échec toutes les tentatives des principaux partis musulmans et croates pour parvenir à l'indépendance. Les combats ont éclaté en mars 1992, après qu'un référendum eut tranché en faveur de l'indépendance de la république. Les forces serbes, avec le soutien d'unités de l'armée fédérale yougoslave, ont pris le contrôle de vastes régions du territoire bosniaque, les forces croates locales et les troupes gouvernementales bosniaques occupant le reste du pays.

Des milliers de civils et de combattants faits prisonniers ou blessés ont été délibérément et arbitrairement tués depuis mars 1992. Des milliers d'autres personnes ont été arrêtées du seul fait de leur origine ethnique, et souvent retenues en otage. La plupart de ces prisonniers, y compris les prisonniers de guerre, ont été torturés ou maltraités. Un grand nombre de personnes ont probablement "disparu" après avoir été enlevées par les forces du camp opposé. D'autres sont devenues des réfugiés, victimes de politiques délibérées de déplacement des populations en raison de leur origine religieuse ou ethnique. Des mauvais traitements, notamment des viols, sont fréquemment infligés aux femmes. Ces sévices semblent s'inscrire dans le cadre d'une pratique généralisée, caractérisée par l'usage



arbitraire de la force à l'encontre d'une partie de la population locale appartenant à une ethnie particulière, dans le but de l'inciter à s'enfuir.

Tous les groupes en présence ont commis les atrocités qui ont fait les grands titres des médias internationaux. La majorité des victimes semblent toutefois appartenir à la communauté musulmane et les coupables sont le plus souvent des membres des forces armées serbes.

**« Une fille pleurait. C'était ma sœur. »**

Un matin de juin 1992, à Visegrad, une ville de l'est de la Bosnie-Herzégovine, des paramilitaires serbes se sont rendus dans un appartement où se trouvaient trois adolescentes : Mirsada, seize ans, sa sœur Azra, dix-sept ans, et une de leurs camarades de classe [Mirsada et Azra sont des pseudonymes].

Ils leur ont déclaré qu'ils allaient les conduire au poste de police situé à quelques mètres de là ; en fait, ils les ont emmenées à l'hôtel Vilina Vlas, à sept kilomètres au nord de Visegrad. Cet hôtel est tristement célèbre : c'est l'un des nombreux endroits en Bosnie où les miliciens serbes ont détenu et violé des femmes musulmanes et croates ; beaucoup ne sont jamais revenues. C'est le cas de Mirsada : on ne l'a plus revue.

Azra, elle, est rentrée et a raconté ce qui s'était passé. En arrivant à l'hôtel, les adolescentes ont été conduites dans des chambres séparées.

Cinq minutes plus tard, un soldat est entré dans la chambre où se trouvait Azra et a verrouillé la porte derrière lui. *« Il m'a demandé qui, parmi les Musulmans, avait des armes. J'ai répondu que je ne le savais pas [...] Il a dit que je mentais et m'a demandé qui était mon père [...] Puis il a commencé à se déshabiller et m'a ordonné de faire de même. »*

Azra a été battue et violée. Plus tard, elle a entendu un long hurlement.

*« Peu après, une porte s'est ouverte et j'ai entendu un soldat proférer des jurons. Une fille pleurait dans le couloir, c'était ma sœur, Mirsada. »*

La mère de Mirsada a tenté de retrouver sa fille, mais en vain.

Jour après jour, elle s'est rendue au poste, où les policiers lui répétaient qu'ils ne pouvaient rien faire. Certains lui ont expliqué qu'ils savaient ce qui se passait dans l'hôtel, mais que la situation échappait à leur contrôle. En juillet, les proches de Mirsada ont fui Visegrad et sont devenus des réfugiés.

#### **légende photo**

Bosanski Brod, avril 1992. Quelques-unes des milliers de victimes d'homicides délibérés et arbitraires perpétrés en Bosnie-Herzégovine. Un médecin a examiné les photographies de ces Croates victimes des forces serbes et parmi lesquels figurent des femmes et des hommes d'un certain âge ; il a conclu que plusieurs d'entre eux avaient probablement été abattus presque à bout portant d'une balle dans la nuque.

#### **Faites campagne avec nous !**

Mirsada est l'une des personnes dont le cas est exposé dans la Campagne d'Amnesty International contre les "disparitions" et les assassinats politiques.

On nous présente souvent les victimes des droits de l'homme comme des milliers de gens sans visage. Les massacres les plus meurtriers entrent dans l'histoire, le nombre de morts étant arrondi à une dizaine de milliers près. Chaque victime était pourtant un être humain, une personne semblable à celles que nous avons choisi de sortir de l'ombre. Sous les mensonges, leurs vies ont été brisées.

Il s'agit de notre principale campagne pour 1993. Nous espérons qu'elle obligera les gouvernements à mettre un terme aux "disparitions" et aux assassinats politiques, et à

prendre des mesures qui empêcheront que de telles atrocités ne se reproduisent.

L'un des moyens d'y parvenir est de traduire en justice les responsables des violations des droits de l'homme. Les pays sur lesquels nous axons notre campagne le font rarement. La plupart, en effet, ne franchissent même pas l'étape élémentaire de l'enquête judiciaire. Les agents des gouvernements commettent ainsi d'effroyables violations des droits de l'homme en toute impunité.

La vérité ne peut se faire jour que si ces actes font l'objet d'enquêtes appropriées. Il est dans l'intérêt de tous – des victimes, de leurs proches, ainsi que de la société dans son ensemble – de connaître la vérité sur les atteintes aux droits de l'homme. Poursuivre les responsables en justice montre aussi clairement la ferme volonté des autorités de ne pas tolérer de telles violations.

Nous voulons que les gouvernements établissent le sort des "disparus" et qu'ils fassent mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les assassinats politiques et les "disparitions", afin de déférer les responsables à la justice.

Nous souhaitons aussi que les familles des victimes soient indemnisées. Des millions de gens deviennent orphelins, veufs ou sont réduits à la misère en raison de la "disparition" ou de l'assassinat politique de leurs proches.

Notre campagne engagera la communauté internationale à prendre sérieusement ses responsabilités – par l'intermédiaire des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales – en vue d'empêcher les "disparitions" et les assassinats politiques. Elle militera en faveur de la création de mécanismes internationaux capables de pallier les insuffisances des systèmes nationaux, en obtenant la comparution en justice des auteurs de ces violations.

Protestez avec nous. Agissez sans attendre en écrivant des lettres au président de la

république de Serbie et au représentant des Serbes de Bosnie. Informez-les que vous avez appris ce qui est arrivé à Mirsada, cas qui illustre le sort de nombreuses femmes disparues après avoir été emmenées à l'hôtel Vilina Vlas. Invitez-les à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale afin de traduire les responsables en justice.

À qui adresser vos appels :

Slobodan Milosevic

Predsednik Republike Srbije

Andricev Venac 1

11000 Beograd

Yougoslavie

et au Dr Radovan Karadzic

Biro "Republike Srpske"

Mose Pijade 8

11000 Beograd

Yougoslavie

Pour obtenir de plus amples informations, contactez soit le groupe ou la section d'Amnesty International

de votre pays, soit le Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni.